

## *conseil communautaire du 09 septembre 2010*

### *ORDRE DU JOUR :*

*présentation de la réforme des collectivités par Bernard MARBEUF.*

*présentation du forum énergie/habitat par Nicolas NEAUMBOURG.*

#### *HABITAT*

- FORUM ENERGIE/HABITAT A LOUVIGNE – Participation de Louvigné Communauté ;
- SALON HABITAT DE FOUGERES – Participation de Louvigné Communauté ;

#### *ENVIRONNEMENT*

- TRAVAUX BOCAGERS HIVER 2010/2011 – Attribution des marchés ;
- RESTAURATION DES COURS D'EAU – Attribution des marchés ;
- BREIZH BOCAGE – Travaux 2010/2011 – Budget prévisionnel ;
- BREIZH BOCAGE – Animation (volet 2) – Budget prévisionnel ;

#### *Finances*

- FINANCES – Renouvellement de la ligne de trésorerie ;
- PROJET EDUCATIF LOCAL – Versement d'une subvention à la commune de St-Georges de Reintembault ;

#### *développement économique*

- CHARCUTERIE INDUSTRIELLE SBV – Choix d'un maître d'œuvre pour la réhabilitation du bâtiment ;

#### *Divers*

- FONCIER – Achat d'une parcelle par M&Mme CLOSSAIS à Mellé ;
- AMENAGEMENT – Adhésion à la plate-forme d'échanges de données GéoBretagne ;
- GRH – Point sur le recrutement d'un(e) chargé(e) de mission Finances et Développement local ;
- RANDONNEE – Compte-rendu du diagnostic réalisé par Teddy MUNOZ ;

#### *QUESTIONS DIVERSES*

-----

# LOUVIGNE COMMUNAUTE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE REUNION DU 9 SEPTEMBRE 2010

L'an deux mil dix  
le neuf septembre à 20 heures.  
Le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en séance  
ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de  
M. Louis PAUTREL.

Nombre de membres en exercice : 21

Nombre de membres présents : 13

Date de la convocation : 3 septembre 2010

**Etaient présents :** Mrs OGER, GOUPIL, BESSON, BOIVENT, BRAULT, Mme  
ORY, Mrs PAUTREL L., PAUTREL M., DEMAZEL, BUREAU,  
LEPRIEUR, PAPOUIN, DUVAL.

**Excusés :** Mr VEZIE, Mme LESERVOISIER, Mr BARBEDETTE, Mme BESNARD,  
Mrs BAZIN, BUFFET.

**Absents :** Mrs BARON, PREAUX.

**Pouvoirs :** Mr BARBEDETTE à Mr DEMAZEL et Mr VEZIE à Mr OGER.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (Article L2121-15),  
Monsieur Frédéric BUREAU a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de  
séance.

Aucune observation n'a été faite sur le compte rendu précédent.

**OBJET : COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08/07/2010**

Le Conseil communautaire décide à l'UNANIMITE :

- de valider le compte-rendu du Conseil communautaire du 8 juillet 2010.

**OBJET : REFORME DES COLLECTIVITES / PER – PRESENTATION DU PAYS DE FOUGERES**

Messieurs Bernard MARBEUF et Bruno DELAMARCHE, respectivement Président et Directeur du Pays de Fougères, sont venus présenter la réforme des collectivités et le projet de Pôle d'Excellence Rurale. Le diaporama présenté à cette occasion est joint en annexe.

**OBJET : FORUM ENERGIE/HABITAT A LOUVIGNE DU DESERT - PRESENTATION DE NICOLAS NERAMBOURG**

Monsieur Nicolas NERAMBOURG, Conseiller Energie de l'Espace Info Energie du Pays de Fougères et Vitré-Portes de Bretagne, est venu présenter le Forum Energie/Habitat qui se déroulera le 25 septembre prochain à Louvigné du Désert.

**OBJET : FORUM ENERGIE/HABITAT A LOUVIGNE – PARTICIPATION DE LOUVIGNE COMMUNAUTE**

Dans le cadre de la première édition de la Fête de l'énergie organisée par l'ADEME qui se déroulera du 25 septembre au 1<sup>er</sup> octobre partout en France, l'Espace Info Energie des Pays de Fougères et Vitré – Porte de Bretagne organise avec Louvigné Communauté et la Mairie de Louvigné du Désert le 1<sup>er</sup> Forum Energie/Habitat sur le Pays de Fougères.

Le Forum se déroulera :

- le vendredi 24 septembre à 20h00 au Centre culturel de Jovence à Louvigné du Désert : soirée ciné-débat avec projection du documentaire « Nous resterons sur terre » de Pierre BAROUGIER et Olivier BOURGEOIS suivi d'un débat intitulé « Quelles solutions envisageables ? Économies d'énergie, énergies renouvelables... » animé par l'Espace Info Energie du Pays de Fougères.
- le samedi 25 septembre à Louvigné du Désert (de 10h à 12h30 et de 14h à 18h sur la place Bochin). Cette journée s'articulera autour d'un mini-salon avec les artisans locaux, d'une conférence intitulée « Quelles aides pour la rénovation thermique de mon logement ? », de plusieurs visites guidées de maisons d'habitations, d'un Espace Démonstration avec montages de maquettes et animations pour petits et grands « A la découverte des énergies renouvelables ».

Il a été décidé en Bureau communautaire que Louvigné Communauté tiendra un stand le 25 septembre, où seront exposés les projets communaux (terrains à vendre...).

L'organisation de ce Forum Energie/Habitat représente un budget prévisionnel de 4.024,75€. L'Espace Info Energie sollicite une prise en charge prévisionnelle de Louvigné Communauté de 600€ (prise en charge des repas).

POSTES	dépenses TTC	PRISE EN CHARGE	
Organisation générale	1.300,00€	Espace Info Energie du Pays de Fougères (financement ADEME/REGION)	1.300,00€
Location grands stands -25/09)	275,00€	Mairie de Louvigné du Désert	275,00€
Location salle de Jovence (24/09)	40,00€	Mairie de Louvigné du Désert	40,00€
Repas des entreprises et organisateurs (midi du 25/09)	600,00€	Louvigné Communauté	600,00€
Communication média (Pub La Chronique + cinéma)	1.426,00€	ADEME	1.426,00€
Communication (dépliants, programme...)	300,00€	Espace Info Energie du Pays de Fougères (financement ADEME/REGION + Pays de Fougères	300,00€
Location documentaire « Nous resterons sur la Terre » pour ciné-débat	263,75€	Pays de Fougères	263,75€
<b>TOTAL</b>	<b>4.024,75€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>4.024,75€</b>

Le Conseil communautaire décide à l'UNANIMITE :

- de valider la prise en charge financière des repas par Louvigné Communauté ;
- d'autoriser le Président à signer les documents afférents.

#### **OBJET : SALON HABITAT DE FOUGERES - PARTICIPATION DE LOUVIGNE COMMUNAUTE**

Le salon de l'Habitat, Eco-construction et Energies nouvelles de Fougères se déroulera les 22, 23 et 24 octobre 2010 à l'Espace Aumaillerie.

En lien avec la campagne de communication sur l'habitat, il est proposé que Louvigné Communauté soit présente à ce salon.

L'entreprise SPE ORGANISATION, en charge de l'organisation du salon, propose à Louvigné Communauté un stand de 9m<sup>2</sup> au tarif de 598€ TTC. Ce tarif comprend le droit de dossier (gestion du dossier, inscription sur la liste des exposants, 50 cartes d'invitation et des badges), le branchement électrique (15 ampères), l'enseigne, l'assurance et la page de présentation sur le site Internet du Salon.

Le Conseil Communautaire décide à l'UNANIMITE :

- de valider la participation de Louvigné Communauté au salon de l'Habitat, Eco-construction et Energies nouvelles de Fougères ;
- d'autoriser le Président à signer tous documents afférents.

## OBJET : TRAVAUX BOCAGERS HIVER 2010/2011 - ATTRIBUTION DES MARCHES

Dans le cadre de Breizh Bocage, 26 agriculteurs se sont inscrits au programme de plantations bocagères. Le programme de travaux de l'hiver 2010/2011 porte sur 13 km de haies à planter ou restaurer, et 135 ares de bosquets.

Suite à la consultation lancée en juin, la Commission Environnement s'est réunie le 29 juillet dernier pour étudier les propositions des entreprises ayant fait une offre.

La consultation a porté sur trois types de travaux et fournitures, relevant de trois marchés différents.

### 1) Terrassement

Concernant les travaux à réaliser à la pelleuse, deux entreprises de La Bazouge ont fait une offre :

	<b>ETA BOSSARD</b>	<b>ETA MACHARD</b>
<b>Types de travaux</b>	<b>Tarifs HT</b>	
Création talus hauts à la pelleuse	2,80 €/ml	5,00 €/ml
Création talus bas à la pelleuse	2,45 €/ml	4,80 €/ml
Création talus bas à la charrue forestière	1,00 €/ml	2,00 €/ml
Reprofilage talus à la pelleuse	2,20 €/ml	4,20 €/ml
Bêchage au godet	1,00 €/ml	2,00 €/ml
Bêchage à la tarière	3,00 €/unité	Pas d'offre
Création zone tampon ~50 cm prof	1,25 €/m <sup>2</sup>	3,20 €/ml

La Commission Environnement propose de retenir l'entreprise Bossard.

### 2) Fourniture de paille de lin

Concernant la fourniture de paille de lin, trois entreprises ont répondu :

	<b>Lambert Louvigné</b>	<b>vegam melesse</b>	<b>Lamy L'hermitage</b>
Prix à la tonne HT	242 €	139 €	153 €

La Commission Environnement propose de retenir l'entreprise VEGAM.

### 3) Mise en place et entretien (installation des paillages, plants et protections gibier, dégagement des plants)

Sur ce marché, trois entreprises ont répondu. Une simulation TTC sur les linéaires inscrits au programme (8 km) a été réalisée.

	<b>Lambert Louvigné</b>	<b>Lamy L'hermitage</b>	<b>Lardeux Rannée</b>
Fourniture de plants (4 266 plants)	5.856,73 €	2.655,77 €	2.736,56 €
Mise en place avec fournitures complémentaires et entretien	31.418,58 €	18.551,42 €	32.514,80 €
<i>total</i>	<i>37.275,31 €</i>	<i>21.207,19 €</i>	<i>35.251,36 €</i>

Après étude des références fournies, la Commission propose de retenir l'entreprise Lardeux.

Le Conseil Communautaire décide à l'UNANIMITE :

- de valider les propositions de la Commission Environnement ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les marchés correspondants et tous documents référents.

## OBJET : RESTAURATION DES COURS D'EAU - ATTRIBUTION DES MARCHES

Suite au lancement du marché en juin avec parution d'avis public d'appel à la concurrence, la Commission Environnement s'est réunie le 27 août dernier pour étudier les propositions des entreprises ayant postulé.

Le marché comporte trois lots :

- lot 1 : gestion de la végétation et génie écologique,
- lot 2 : continuité écologique et diversification des écoulements,
- lot 3 : clôtures et abreuvoirs.

Conformément au règlement de la consultation, trois critères ont été notés pour juger les offres :

Lots	Postulants	Qualité technique coefficient 5	Prix coefficient 3		Hygiène, Sécurité, Environnement coef. 2	TOTAL sur 50
		Sous note sur 25	Prix HT	Sous note sur 15	Sous note sur 10	
Lot 1	Dervenn (35)	25,00	14.232,00 €	5,01	8,50	38,5
	Lambert (35)	2,50	6.900,00 €	10,29	0,00	12,8
	Veillaux (35)	13,75	11.018,00 €	6,45	5,50	25,7
	Etudes et Chantiers (35)	23,75	6.050,00 €	14,07	10,00	<b>47,8</b>
	Sethy (78)	22,50	17.620,00 €	4,05	10,00	36,6
	Nature et Paysage (35)	21,25	4.740,00 €	15,00	10,00	46,3
Lot 2	Provert (61)	25,00	31.213,00 €	15,00	10,00	<b>50,0</b>
	Veillaux	13,75	71.394,00 €	6,48	5,00	25,2
	Sethy	18,75	86.635,00 €	5,40	10,00	34,2
	Lambert	2,50	70.859,00 €	6,60	0,00	9,1
Lot 3	Provert	23,75	48.190,00 €	15,00	10,00	<b>48,8</b>
	Veillaux	13,75	75.200,00 €	9,60	5,00	28,4
	Lambert	3,75	57.255,00 €	12,63	0,00	16,4

La Commission Environnement propose donc de retenir :

- lot 1 : Etude et Chantiers,
- lot 2 : Provert,
- lot 3 : Provert.

Le Conseil Communautaire décide à l'UNANIMITE :

- de valider les propositions de la Commission Environnement ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les marchés correspondants et tous documents référents.

**OBJET : BREIZH BOCAGE - TRAVAUX 2010/2011 - BUDGET PREVISIONNEL**

Sur la base des projets d'aménagements bocagers identifiés à ce jour (13 km de linéaires à créer ou restaurer, 135 ares de bosquets), le budget prévisionnel s'établit comme suit :

désignation	dépenses TTC	dépenses HT	financeurs	recettes sur total HT	recettes sur total TTC
Talutage et travaux du sol	23.920,00 €	20.000,00 €	Europe FEADER 50 % sur base HT	55.405,00 €	55.405,00 €
Fourniture des plants	7.279,50 €	6.900,00 €			
Fourniture en paillage et protections	20.332,00 €	17.000,00 €	Agence de l'Eau Seine Normandie 40 % sur base TTC	44.324,00 €	51.153,40 €
Mise en place	50.232,00 €	42.000,00 €			
Dégagement	23.210,00 €	22.000,00 €	Louvigné Communauté	11.081,00 €	21.325,10 €
Suivi des travaux	2.910,00 €	2.910,00 €			
<b>TOTAL TTC</b>	<b>127.883,50€</b>	<b>110.810,00€</b>	<b>TOTAL TTC</b>	<b>110.810,00€</b>	<b>127.883,50€</b>

Le Conseil Communautaire décide à l'UNANIMITE :

- de valider le budget prévisionnel présenté ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les mandats et documents référents ;
- d'autoriser Monsieur le Président à solliciter les financements correspondants.

**OBJET : BREIZH BOCAGE - ANIMATION (VOLET 2) - BUDGET PREVISIONNEL**

Suite à l'évolution du cahier des charges Breizh Bocage (juin 2010), le programme bocager peut maintenant s'adresser à l'ensemble du territoire communautaire (auparavant : respect d'un zonage).

Comme exposé lors de la réunion du conseil du 6 mai 2010, l'équipe chargée du montage et du suivi des projets auprès des bénéficiaires assurera une animation préférentielle sur le bassin du Lair. Elle sera aussi disposée à accompagner les demandes de projets situés ailleurs sur le territoire communautaire, et qui pourront également donner lieu à des réalisations dès l'hiver 2011/2012.

Le budget prévisionnel proposé est le suivant :

désignation	dépenses TTC	dépenses HT	financeurs	recettes sur total HT	recettes sur total TTC
Animation, diagnostic (frais salariaux)	19.879,00 €	19.879,00 €	Europe FEADER 50 % sur base HT	13.214,00 €	13.214,00 €
Accueil stagiaire 7 mois	3.000,00 €	3.000,00 €			
Assistance à maîtrise d'ouvrage	3.647,80 €	3.050,00 €	Agence de l'Eau Seine Normandie 40 % sur base TTC	10.572,00 €	10.850,00 €
Pédagogie - animation	598,00 €	500,00 €			
			Louvigné Communauté	2.643,00 €	3.060,80 €
<b>TOTAL TTC</b>	<b>27.124,80€</b>	<b>26.429,00€</b>	<b>TOTAL TTC</b>	<b>26.429,00€</b>	<b>27.124,80€</b>

Le Conseil Communautaire décide à l'UNANIMITE :

- de valider le budget prévisionnel présenté ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les marchés, mandats et documents référents ;
- d'autoriser Monsieur le Président à solliciter les financements correspondants.

#### **OBJET : FINANCES - RENOUELEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE**

Afin de poursuivre une gestion active de sa trésorerie, Louvigné Communauté a lancé une consultation auprès de cinq organismes bancaires pour le renouvellement de sa ligne de trésorerie, à hauteur de 750.000€ et pour une durée d'un an.

Une synthèse des propositions des organismes bancaires est jointe en annexe.

Le Conseil communautaire décide à l'UNANIMITE :

- de valider l'ouverture d'une ligne de trésorerie, pour un montant maximal de 750.000€, auprès de la Caisse d'Epargne ;
- d'autoriser le Président à signer le contrat de ligne de Trésorerie ;
- d'autoriser le Président à effectuer sans autre délibération les tirages et remboursements relatifs à la ligne de trésorerie, dans les conditions prévues par ledit contrat ;
- d'autoriser le Président à signer les documents afférents.

#### **OBJET : PROJET EDUCATIF LOCAL – VERSEMENT D'UNE SUBVENTION AU CENTRE SOCIAL « MAISON DU CANTON »**

Louvigné Communauté a développé un Projet Educatif Local (PEL) à vocation sportive afin de mettre en place des activités pour le public adolescent. Ce projet doit aboutir à la signature d'un Contrat Educatif Local (CEL) avec l'Etat.

L'Etat souhaiterait que ce Projet Educatif Local soit élargi à des actions culturelles et artistiques. Afin de répondre à cette demande, une fresque a été réalisée dans la salle de sports communale de Saint-Georges de Reintembault par des jeunes accompagnés d'un graphiste.

Le centre social « Maison du Canton » sollicite une subvention de 800€ pour la réalisation de cette action, dans le cadre du Projet Educatif Local.

<b>DEPENSES TTC</b>		<b>RECETTES</b>	
Graphiste	2.480€	Mairie de Saint-Georges de Reintembault	1.500€
Animateur (salaire + CS)	1.460€	DDCSPP	1.000€
Matériel (contreplaqué)	550€	Louvigné Communauté (via PEL)	800€
Frais kilométriques	100€	MSA	670€
Autre	50€	Bourse initiative Jeunes	670€
Salaire responsable Jeunesse	260€	Centre social	260€
<b>TOTAL</b>	<b>4.900€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>4.900€</b>

Le Conseil communautaire décide à l'UNANIMITE :

- de verser une subvention de 800€, dans le cadre du PEL, au Centre social « Maison du Canton » pour la réalisation d'une fresque ;
- d'autoriser le Président à signer les documents afférents.

## **OBJET : CHARCUTERIE INDUSTRIELLE SBV - CHOIX D'UN MAITRE D'ŒUVRE POUR LA REHABILITATION DU BATIMENT**

Le Conseil communautaire, lors de sa réunion en date du 8 juillet 2010, a décidé de procéder au lancement d'une consultation pour la réhabilitation du bâtiment économique loué par l'entreprise SBV sur la ZA La Rouillais à Louvigné du Désert. Cette réhabilitation doit permettre une mise en conformité du bâtiment avec la réglementation sanitaire imposée par la Direction des Services Vétérinaires.

Quatre cabinets de maîtrise d'œuvre ont été consultés. Les propositions d'honoraires parvenues à Louvigné Communauté, pour une mission de base tel que défini dans le cadre de la loi MOP, sont les suivantes :

- Atelier d'Architecture LOUVEL & Associés (Vitré) : 7,5% du montant HT des travaux ;
- TRICOT Architecture (Louvigné du Désert) : 8% du montant HT des travaux.

Le Conseil communautaire décide à l'UNANIMITE :

- de retenir la proposition du cabinet *Atelier d'Architecture LOUVEL & Associés* pour la réhabilitation du bâtiment de la charcuterie industrielle SBV ;
- d'autoriser le Président à signer les documents afférents.

## **OBJET : FONCIER - ACHAT D'UNE PARCELLE PAR M&MME CLOSSAIS A MELLE**

Monsieur et Madame CLOSSAIS souhaitent acquérir une parcelle communautaire sur la commune de Mellé (section ZE 166 de 2.978 m<sup>2</sup>).

Le Service des Domaines a estimé le prix de vente du-dit terrain à 2.100€ (2.978m<sup>2</sup> x 0,70€/m<sup>2</sup> = 2.084€, arrondi à 2.100€).

Le Conseil communautaire décide à l'UNANIMITE :

- de vendre le terrain décrit ci-dessus à Monsieur et Madame CLOSSAIS pour la somme de 2.100€ ;
- d'autoriser le Président à signer les documents afférents.

## **OBJET : AMENAGEMENT - ADHESION A LA PLATE-FORME D'ECHANGES DE DONNEES GEOBRETAGNE®**

Pour améliorer la connaissance des territoires bretons, la Préfecture de la Région Bretagne et la Région Bretagne ont mis en place une démarche partenariale d'échange de données avec les acteurs publics de l'aménagement du territoire : services de l'Etat, collectivités locales, établissements publics, agences d'urbanisme, chambres consulaires... Cette plate-forme a été baptisée GéoBretagne®. Elle rassemble des connaissances multiples sur le territoire breton (économie, démographie, transports, environnement, littoral...) et permet de travailler sur des thématiques communes (exemple : urbanisme, littoral). Son objectif est de permettre aux acteurs de la sphère publique sur le territoire breton d'accéder aux données localisées, de les télécharger ou de les visualiser sous forme cartographique. La démarche est inscrite dans le Contrat de Projets Etat-Région Bretagne.

La démarche GéoBretagne® :

- propose un accès gratuit aux données sources pour les partenaires. La participation d'un partenaire se traduit par une mise en partage des données dont il dispose. Louvigné Communauté pourrait mettre à disposition, dans un premier temps, les fichiers relatifs à ses circuits de randonnée.
- donne accès à des référentiels à jour, dont l'acquisition est financée par la Préfecture de Région et la Région Bretagne (exemple : SCAN25® et BDCARTO® édités par l'IGN). Louvigné Communauté pourrait bénéficier de mises à jour régulières (SIG, cadastre numérisé...).

- intègre les droits de reproduction électronique (possibilité de mettre en ligne sur un site Internet) et les droits de reproduction graphique (possibilité de faire une publication « papier » des données). Louvigné Communauté pourrait ainsi dans l'immédiat communiquer et diffuser gratuitement ses circuits de randonnée.

L'adhésion à GéoBretagne® est gratuite. Elle est subordonnée à la signature d'une Charte qui précise les conditions d'accès à la plate-forme :

- la charte précise les rôles et responsabilités de chacun ;
- la charte précise le fonctionnement et la gouvernance du partenariat (comité de pilotage, comité technique, pôles métier, ...);
- la charte précise les conditions de mise à disposition et d'utilisation des données.

Le Conseil communautaire décide à l'UNANIMITE :

- de solliciter l'adhésion de Louvigné Communauté à la plate-forme GéoBretagne® ;
- d'autoriser le Président à signer la Charte partenariale GéoBretagne® ainsi que tous documents afférents.

## **OBJET : GRH – RECRUTEMENT D'UN(E) CHARGE(E) DE MISSION FINANCES ET DEVELOPPEMENT LOCAL**

Suite au départ de Virginie HOUDIN et à son remplacement, sur le poste de direction, par Annelise ROCABOY, il convient de procéder au recrutement d'un(e) *chargé(e) de mission Finances et Développement Local*.

Une procédure de recrutement a été lancée sur la base du grade d'Attaché territorial pour assurer les missions suivantes :

- ✓ Administration Générale :
  - Participation au fonctionnement de la Collectivité : participation à l'élaboration et au suivi du budget, rédaction de courriers, rédaction des marchés publics...
  - Saisie comptable en tant que binôme de la Responsable du Secrétariat/Comptabilité/Accueil (mandats et titres de recettes)
  - Suppléance de la Responsable du Secrétariat/Comptabilité/Accueil lors de ses absences (accueil physique et téléphonique notamment, gestion locative des logements)
- ✓ Développement local :
  - Conduite de projets : mise en place et suivi des actions relatives à l'habitat (étude Approche Environnementale de l'Urbanisme, Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, campagne de communication, architecte-conseil, Fondation du Patrimoine...), mise en place d'un Agenda 21, mise en place d'actions suite à l'étude Transports, suivi des circuits de randonnée...
- ✓ Communication
  - Mise à jour en continu des données diffusées sur le site Internet de la Collectivité
  - Mise à jour en continu du futur site Internet dédié à la promotion de l'habitat sur le territoire
  - Conception et rédaction semestrielle du bulletin d'informations communautaire
  - Promotion de l'activité communautaire, réalisation de supports de communication, implication dans des projets ponctuels (organisation d'événementiel tel symposium, salon, forum...)

Face à l'absence de candidatures probantes de titulaires du concours d'attaché territorial, et considérant, par dérogation au principe énoncé à l'article 3 du titre Ier du statut général de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, que des emplois permanents peuvent être occupés par des agents contractuels lorsque la nature des fonctions ou les besoins des services le justifient, il est proposé de recourir au recrutement de Marie GUIRRIEC, sur la base du grade d'Attaché territorial, pour un Contrat à Durée Déterminée de 3 ans à compter du 15 septembre 2010.

Le Conseil communautaire décide à l'UNANIMITE :

- d'accepter cette proposition ;
- d'autoriser le Président à signer les documents afférents.

## OBJET : RANDONNEE – SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC RÉALISÉ PAR TEDDY MUNOZ

Afin de valoriser la randonnée sur le territoire, Louvigné Communauté a accueilli un stagiaire, Teddy MUNOZ, pour travailler sur les circuits de randonnée des huit communes du territoire. Un travail de terrain et des entretiens avec les acteurs locaux ont permis à Teddy MUNOZ d'aboutir à un diagnostic des circuits existants et à des propositions de valorisation, ainsi qu'à des perspectives de nouveaux projets. Une brève synthèse de ce travail a été présentée.

Il est ressorti de cet état des lieux :

- *un diagnostic par circuit,*
- *des problématiques générales :*
  - des problèmes techniques : des chemins parfois boueux, avec parfois des ruisseaux à traverser, un entretien qui laisse parfois à désirer, des passages clos difficiles pour des cavaliers, des chemins aux balisages peinture souvent approximatifs voire incomplets, des balisages peu entretenus au niveau des bourgs voire inexistantes au niveau des nouvelles zones urbanisées...
  - des problèmes juridiques : des passages non inscrits au P.D.I.P.R., des erreurs d'inscription de revêtement au PDIPR (ce qui influe sur le taux de goudron), des problèmes d'inscription concernant la « nature » de la voie, quelques chemins qui ne devraient plus être inscrits au P.D.I.P.R....
  - des problèmes de compétences : qui crée et gère les circuits ? Qui entretient les circuits ? Qui balise les circuits ? De nombreux acteurs se partagent ces missions sans réelle lisibilité. Se pose la question de la compétence « *Entretien des chemins ruraux servant de support aux itinéraires de randonnées inscrits au PDIPRs dans le cadre d'une convention avec le Département* » inscrite dans les statuts de Louvigné Communauté.
  - des problèmes de communication : avec notamment des Randoguides obsolètes et non évolutifs, un événementiel qui tend à se développer avec succès mais qui reste globalement discret.
- *des projets :*
  - des communes, des associations, du Pays Touristique :
  - de Louvigné Communauté : avec notamment l'actualisation du Randoguide réalisé au cours du stage et la mise en ligne des fiches-circuits sur le site de Louvigné Communauté (téléchargement possible depuis d'autres sites).

Plusieurs pistes de travail ont été évoquées à l'occasion de la restitution qui s'est déroulée le 19 août 2010 :

- Une répartition des compétences : un rôle d'animation, de coordination, de pilotage pour Louvigné Communauté, un rôle de création, gestionnaire pour les communes.
- L'accueil d'un nouveau stagiaire pour poursuivre le travail entamé, accompagner les projets des communes.
- Un projet de formation des élus et des associations en matière de balisage.
- La possibilité de tandems élus-associations responsables de l'entretien et du balisage d'une portion de chemins.
- Le projet de création d'un chemin de randonnée allant de Pontmain au Mont Saint-Michel. Cet itinéraire est très souvent demandé à l'Office du Tourisme de Pontmain. Ce chemin passerait par Louvigné Communauté et pourrait constituer un atout pour le territoire.

## OBJET : DATES DES PROCHAINES RÉUNIONS

Les dates des prochaines réunions sont les suivantes :

- Commission Développement économique : 23 septembre 2010 à 20h00
- Commission Finances : 29 septembre 2010 à 20h00
- Bureau communautaire : 30 septembre 2010 à 20h00
- Comité de pilotage Sport : 5 octobre 2010 à 20h00
- Conseil communautaire : 7 octobre 2010 à 20h00

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président,

L. PAUTREL

Le Secrétaire de Séance,

F. BUREAU

J.P. OGER	J.P. GOUPIL	P. BESSON	J. BOIVENT
C. BRAULT	I. ORY	M. PAUTREL	N. DEMAZEL
I. LEPRIEUR	J. PAPOUIN	C. DUVAL	